

Prix Fondation Mutac - 3^e édition -

L'ISOLEMENT EN France

CAHIER DES CHARGES

La Fondation MUTAC, créé en 2013, s'inspire de l'objet du membre fondateur : la solidarité envers les familles endeuillées.

MUTAC a souhaité à l'origine orienter l'activité de sa Fondation vers les seniors et les conséquences de l'isolement sur leur santé, en mettant l'accent sur l'intergénérationnel. Au cours de ses trois premières années, La Fondation a cherché à mieux comprendre cette notion d'isolement en s'intéressant aux conséquences mais également aux causes de l'isolement.

Elle a également apporté son soutien à des **initiatives innovantes, concrètes et de qualité d'associations, d'organismes solidaires de l'économie sociale, de sociétés coopératives à l'échelle d'un département.**

A ce titre, elle a lancé en 2015 et 2016 les Prix Fondation MUTAC. Des associations ont été récompensées pour leurs initiatives innovantes et ont reçu une dotation de 5 000 euros chacune pour récompenser des actions menées localement sur un public isolé, non pas géographiquement,

En 2018, la Fondation MUTAC souhaite réitérer son engagement auprès des structures luttant contre l'isolement des personnes âgées en relançant les Prix Fondation MUTAC.

OBJECTIFS

Promouvoir et valoriser les initiatives locales des organismes qui luttent contre l'isolement des personnes âgées par l'intermédiaire d'actions.

THÉMATIQUES

Cette année encore la Fondation MUTAC souhaite que les actions innovantes s'articulent autour de l'une des cinq thématiques définies ci-dessous :

- Aider au partage** en favorisant les espaces de regroupement pour les personnes âgées (convivialité, loisir, etc.) ;

- Aider à la communication via les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou via la maîtrise de nouvelles technologies** pour favoriser la découverte de nouvelles technologies ou nouveaux services.
- Favoriser la mobilité** en facilitant le déplacement des personnes âgées au sein de son environnement urbain ou rural.
- Lutter contre les exclusions sociales.** Il s'agit de favoriser les situations d'entraide entre les personnes.
- Accompagner les changements de vie/la transition des ruptures de vie.** Ce thème entend valoriser toutes les actions facilitant le passage d'une situation à une autre (départ à la retraite, accompagnement à perte d'autonomie...).

NB : un projet peut répondre à plusieurs thématiques, en revanche ne sera accepté qu'un seul projet par structure.

BÉNÉFICIAIRES DES PRIX FONDATION MUTAC

Cet appel à projets s'adresse à des associations locales, des organismes solidaires de l'économie sociale, des sociétés coopératives, d'une durée de vie d'au moins trois ans et à l'origine d'une initiative reproductible ailleurs.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les critères de sélection des candidatures :

- le caractère innovant de l'action réalisée ;
- les résultats et impacts de cette action sur l'isolement des personnes âgées ;
- le potentiel de reproductibilité et de généralisation ;
- le projet associatif de la structure ;
- la valorisation de l'action réalisée (communication, publication).

CALENDRIER PROVISOIRE

Étape 1 :	Diffusion du cahier des charges	30 Juin 2018
Étape 2 :	Réception des dossiers de candidature	23 septembre 2018
Étape 3 :	Examen des dossiers de candidature par un jury ad hoc	22 octobre 2018
Étape 4 :	Sélection des lauréats lors du comité de gestion de la Fondation MUTAC	9 novembre 2018
Étape 5 :	Remise des Prix aux lauréats à Montpellier	Décembre 2018

MODALITÉS DE RÉPONSE À L'APPEL À CANDIDATURE

Un dossier de candidature est à renvoyer dûment rempli, **par mail exclusivement**, à l'adresse suivante : contact@fondationmutac.org avant le 23 septembre à minuit, accompagné des pièces annexes suivantes (en format PDF) :

- les statuts ;
- la photocopie de la parution au Journal Officiel ;
- les noms et prénoms des membres du conseil d'administration de la structure ;
- les comptes d'exploitation et les bilans des deux dernières années ;
- les procès-verbaux des deux dernières assemblées générales pour les associations.

Les informations et **dossiers à télécharger sont disponibles**
sur le site internet de la Fondation Mutac : <http://www.fondationmutac.org/>

DATE LIMITE D'ENVOI : 23 septembre à minuit

PAR MAIL à contact@fondationmutac.org

Contact au 01 40 43 23 71 ou par e-mail : riis@fondationdelavenir.org

*Tous les dossiers enregistrés feront l'objet
d'un accusé de réception par e-mail sous huitaine.*